

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التجارة

المديرية الجهوية للتجارة باتنة

مصلحة الإعلام الاقتصادي وتنظيم السوق

مكتب الإعلام الاقتصادي والإحصائيات

***Analyse statistique des ventes
en soldes au titre de la
période hivernale
de l'année 2017
(Annexe VII).***

Sommaire

I.	Eléments d'information et d'analyse découlant de l'exploitation des données chiffrées	
	I-1. Demandes formulées.....	1
	I-2. Autorisations délivrées	4
	I-3 . Infractions relevées	7
	I-4. Sanctions prononcées.....	9
II.	Propositions utiles.....	11
III.	Appréciations et avis de la Direction Régionale du Commerce et des DCWs y rattachées.....	11

I.1. DEMANDES FORMULEES :

Le tableau ci-dessous fait ressortir les principales données chiffrées relatives au nombre de demandes formulées au niveau des six (06) Directions du Commerce des Wilayas relevant de la compétence territoriale de la Région de Batna :

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE DE DEMANDES DEPOSEES			REPARTITION DES DEMANDES DEPOSEES PAR NATURE D'ACTIVITES								Nombre total de commerçants au stade de détail qui exercent les activités ayant fait l'objet de demandes d'exercice sous forme de ventes en soldes	Pourcentage représente par le nombre de demandes déposées par rapport au nombre total de commerçants						
	2017	2016	EVOLUTION (%)	Habillement et chaussures		Articles pour bébés		Articles de sport et loisirs		Meubles et ameublement				Appareils électroménagers et électroniques		Lustrerie et décoration		Autres activités exercées (à mentionner)	
				2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016			2017	2016	2017	2016	2017	
OEB	4	6	-33,33%	4	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1675	0,24%	
Batna	7	3	133,33%	3	-	2	2	2	-	-	-	1	-	-	-	-	2606	0,27%	
Biskra	14	11	27,27%	12	11	-	1	-	-	-	-	-	-	1*-	-	1661	0,84%		
Tébessa	6	3	100%	6	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1352	0,44%		
Constantine	80	61	31,15%	66	45	5	5	3	1	1	0	3	1	0	4	4644	1,72%		
Khenchela	10	5	100%	9	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1***	590	1,69%		
Total Régional	121	89	35,96%	100	69	7	5	8	5	1	1	4	0	1	4	12528	0,97%		

(*): – Commerce de détail des produits de parfumerie et cosmétiques (01) ;

(**): – Commerce de détail des produits de parfumerie et cosmétiques (01) ; Commerce de détail Fournitures pour l'électricité (01) ;

(***): – Artisan (01)

Représentation graphique :

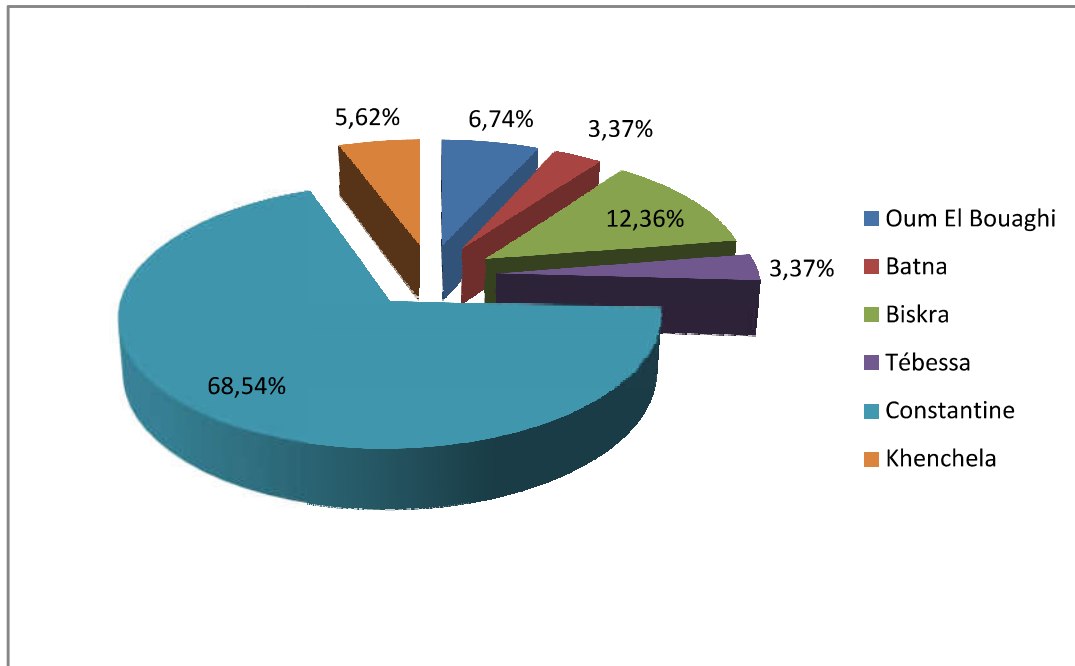


Fig.1. Répartition des demandes formulées par les DCWs de la DRC Batna

Durant la période hivernale de l'année 2017, un nombre global de 121 demandes a été enregistré au niveau de la Région de Batna. La majeure partie de ces demandes a été enregistrée au niveau de la DCW de **Constantine** qui totalise (**80**) demandes, suivie des DCWs de Biskra avec (**14**) et Khenchela avec (**10**) demandes, le reste des DCWs, à savoir : Batna, Tébessa et Oum-El-Bouaghi, enregistrent (**17**) demandes.

L'analyse qui précède fait ressortir quatre (04) groupes des (DCWs) comme suit :

- Nombre plus important (Constantine): **80** ;
- Nombre moins important (Biskra et Khenchela): **24** ;
- Nombre assez faible (Batna et Tébessa): **13** ;
- Nombre faible (Oum-El-Bouaghi): **04**

Par ailleurs, les demandes formulées sont majoritairement orientées vers le domaine de l'habillement et chaussures, avec un taux de **82,64%** du total. Les **17,36%** des demandes restantes sont partagées entre d'autres activités, à savoir les articles pour bébés, les articles de sport et de loisirs, les meubles et ameublement, appareils électroménagers et électroniques et autre activités.

La répartition des demandes formulées par activité est présentée dans le graphe qui suit :

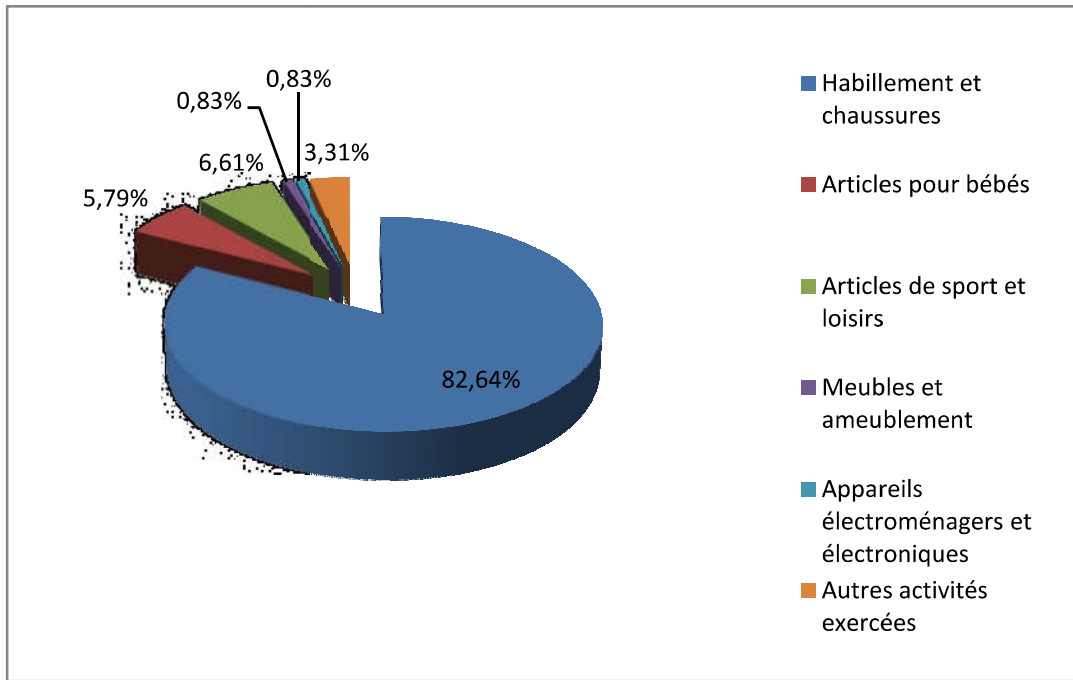


Fig.2. Répartition des demandes formulées par activités

D'autre part, il est à signaler que, malgré les efforts déployés par les services des DCWs en matière de vulgarisation et de promotion de ce type de vente, le bilan des soldes d'hiver 2017 reste mitigé, même s'il y a une augmentation de nombre de demandes formulées au titre de l'année 2017 avec (121) demandeurs par rapport à la même période de l'année passée.

Cette évolution est représentée par le graphe qui suit:

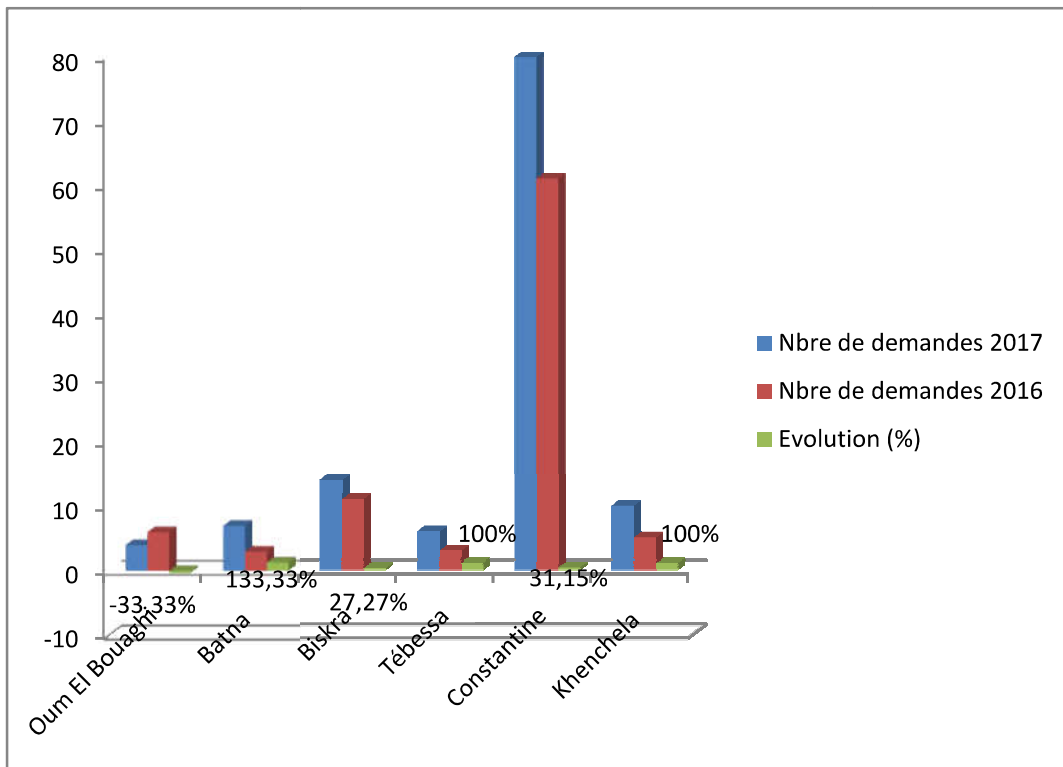


Fig.3. Evolution des demandes formulées.

I.2. AUTORISATIONS DELIVREES :

Le tableau ci-après fait apparaître, les données recueillies et consolidées par les services de la Direction Régionale du Commerce - Batna -, ayant trait au nombre d'autorisations délivrées au niveau de la Région.

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE D'AUTORISATIONS DELIVREES		REPARTITION DES AUTORISATIONS DELIVREES PAR NATURE D'ACTIVITES										Pourcentage représente par le nombre d'autorisations délivrées par rapport au nombre total de commerçants au stade de détail					
	2017	2016	EVOLUTION (%)	Habilleme nt et chaussures		Articles pour bébés		Articles de sport et loisirs		Meubles et ameublement		Appareils électroménagers et électroniques		Lustrerie et décoration		Autres activités exercées (à mentionner)		
				2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017		2016	2017	2016	2017	
OEB	3	1	200%	3	1	*	01	Motifs du rejet										0,18%
Batna	7	3	133,33%	-	-	-	-	Nombre de demandes rejetées										0,27%
Biskra	14	9	55,56%	-	-	-	-											0,84%
Tébessa	6	3	100%	-	-	-	-											0,44%
Constantine	80	61	31,15%	-	-	-	-											1,72%
Khenchela	10	5	100%	-	-	-	-											1,69%
Total Régional	120	82	46,34%	01	-	-	-											0,96%

(*): Manque des factures d'achat ;

Les différentes DCWs de la Région de Batna ont délivré au total **(120)** autorisations au titre de la période hivernale 2017, contre **(82)** autorisations pour la même période de l'année 2016. La plupart des autorisations concerne le secteur de l'habillement et chaussures.

En outre, il y a lieu de signaler que le nombre d'autorisations dans toutes les DCWs de la région est égale au nombre de demandes, à l'exception de la DCW d'Oum-El-Bouaghi qu'a enregistré un rejet d'une demande pour motif : manque des factures d'achat.

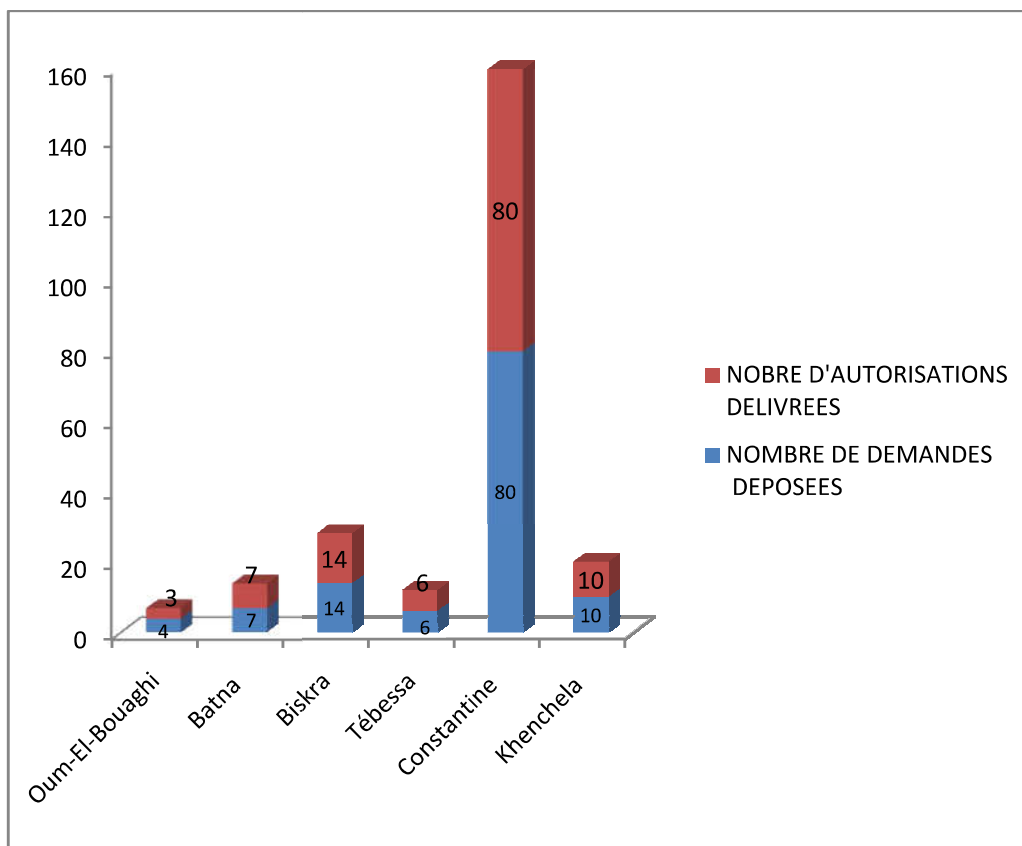


Fig.4. Nombre d'autorisations par rapport au nombre de demandes.

Toutefois, les données enregistrées (demandes formulées et autorisations délivrées) ne peuvent être significatives si elles ne sont pas comparées au nombre de commerçant exerçant ce type d'activité.

En outre, la hausse qu'a connue le nombre d'autorisations délivrées **(120)** au titre de l'année 2017 par rapport à la même période **(82)** de l'année **2016** est relativement importante.

A cet effet le graphe suivant illustre l'écart existant entre le nombre d'autorisations délivrées et le nombre de commerçants pratiquant ce type d'activité au niveau des wilayas.

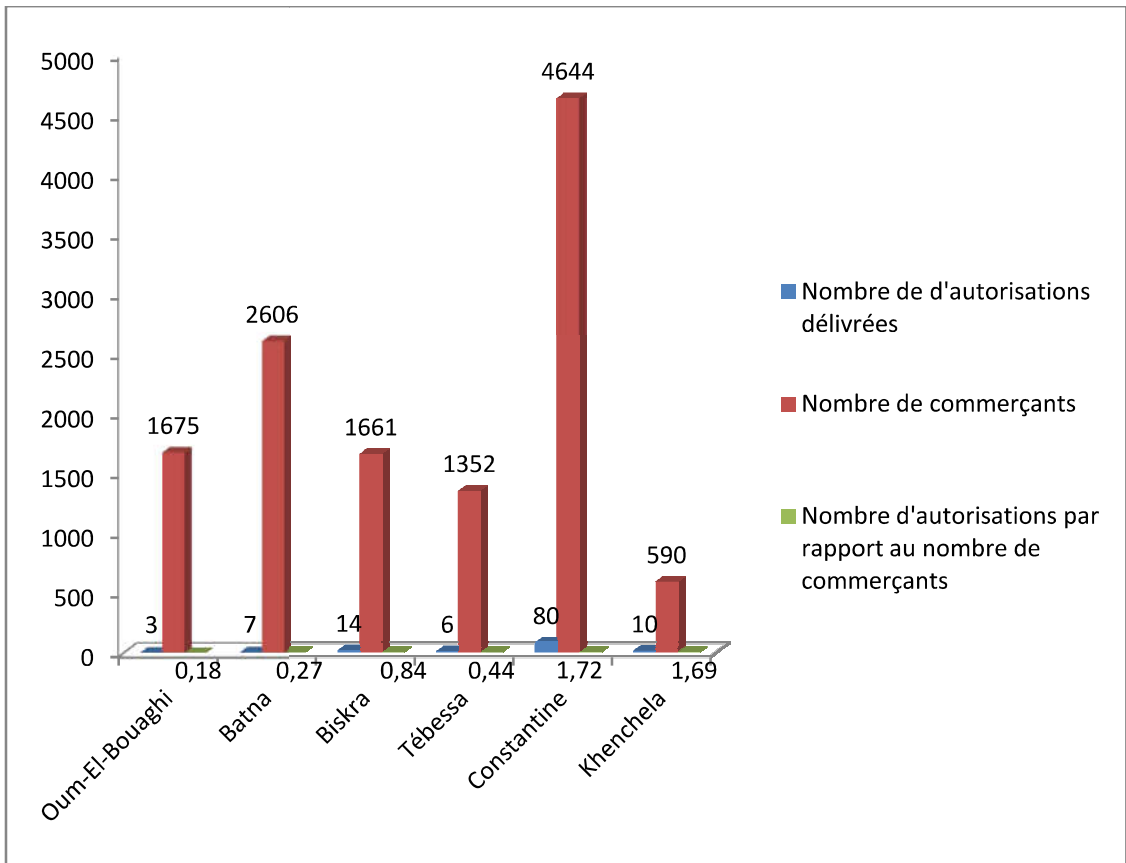


Fig.5. Nombre de demandes délivrées par rapport au nombre de commerçants.

I.3. INFRACTIONS RELEVÉES :

Le tableau ci-après fait apparaître le nombre d'infractions enregistrées au niveau Régional.

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE ET NATURE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET LEUR EVOLUTION (2017/2016)										Total (Année 2017)
	VENTE EN VIOLATION DES REGLES PREVUES (ART. 23 DU TEXTE)			PUBLICITE TROMPEUSE (ART. 28 DU TEXTE)			RECIDIVE (ART. 30 DU TEXTE)			EVOLUTION (%)	
	2017	2016	EVOLUTION (%)	2017	2016	EVOLUTION (%)	2017	2016	EVOLUTION (%)		
OEB	0	0	-	1	0	100%	0	0	-	01	
Batna	0	0	-	3	3	0%	0	0	-	03	
Biskra	0	2	-100%	0	0	-	0	0	-	-	
Tébessa	0	0	-	3	0	100%	0	0	-	03	
Constantine	0	0	-	12	0	100%	0	0	-	12	
Khenchela	0	0	100%	4	0	100%	0	0	-	04	
<u>Total Régional</u>	0	2	-100%	23	3	100%	0	0	-	23	

Représentation graphique :

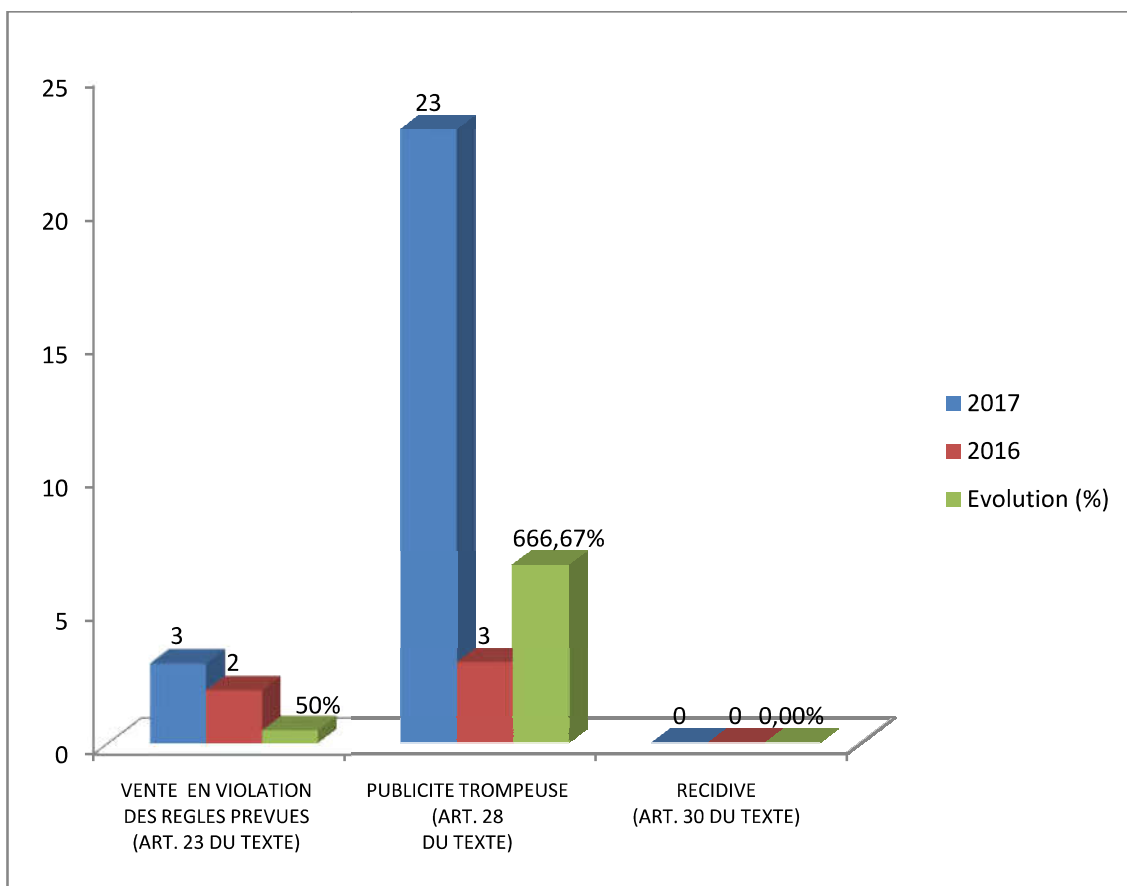


Fig.5. Evolution des infractions relevées.

Pour ce qui est du nombre d’infractions relevées, **(23)** infractions au total sont enregistrées au niveau de la Région de Batna. Ce nombre est considéré comme assez faible si on le compare au nombre de demandes formulées ainsi qu’au nombre d’autorisations délivrées est due essentiellement aux efforts fournis par nos services en termes de vulgarisation et promotion de ce type de vente, au profit des agents économiques.

Par ailleurs, toutes les infractions enregistrées concernent **la publicité trompeuse (23)**.

D’un autre côté, et en comparant les données de l’année 2017 à celles de la même période de l’année 2016, le nombre d’infractions relatives à la publicité trompeuse a connu une hausse sensible, aucune infraction quant à la violation des règles prévues (art 23)et récidive (art 30) n’a été enregistrée.

I.4. SANCTIONS PRONONCEES :

Le nombre de sanctions prononcées au niveau Régional apparait dans le tableau ci-après :

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NATURE ET NOMBRE DES SANCTIONS PRONONCEES AINSI QUE LEUR EVOLUTION (2017/2065)													Total (année 2017).		
	ARRET TEMPORAIRE DE L'ACTIVITE			AMENDE (50.000 DA A 5 000.000 DA)			FERMETURE ADMINISTRATIVE			SAISIE ET/OU CONFISCATION			EVOLUTION (%)			
	2017	2016	EVOLUTION (%)	2017	2016	EVOLUTION (%)	2017	2016	EVOLUTION (%)	2017	2016	EVOLUTION (%)				
OEB	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	-
Batna	0	0	-	3	3	0%	0	1	-100%	0	0	-	0	0	-	03
Biskra	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	-
Tébessa	0	0	-	3	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	03
Constantine	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	-
Khenchela	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	-
Total Régional	0	0	-	6	3	100%	0	1	-100%	0	0	-100%	0	0	-	06

(*) : Deux (02) PVs dont un assorti d'une amende de **40.000,00 DA** (inférieur à **50.000,00 DA**) et l'autre en attente du prononcément du jugement.

(**) : Toutes les amendes prononcées par la justice sont de **20.000,00 DA** (inférieur à **50.000,00 DA**)

Représentation graphique :

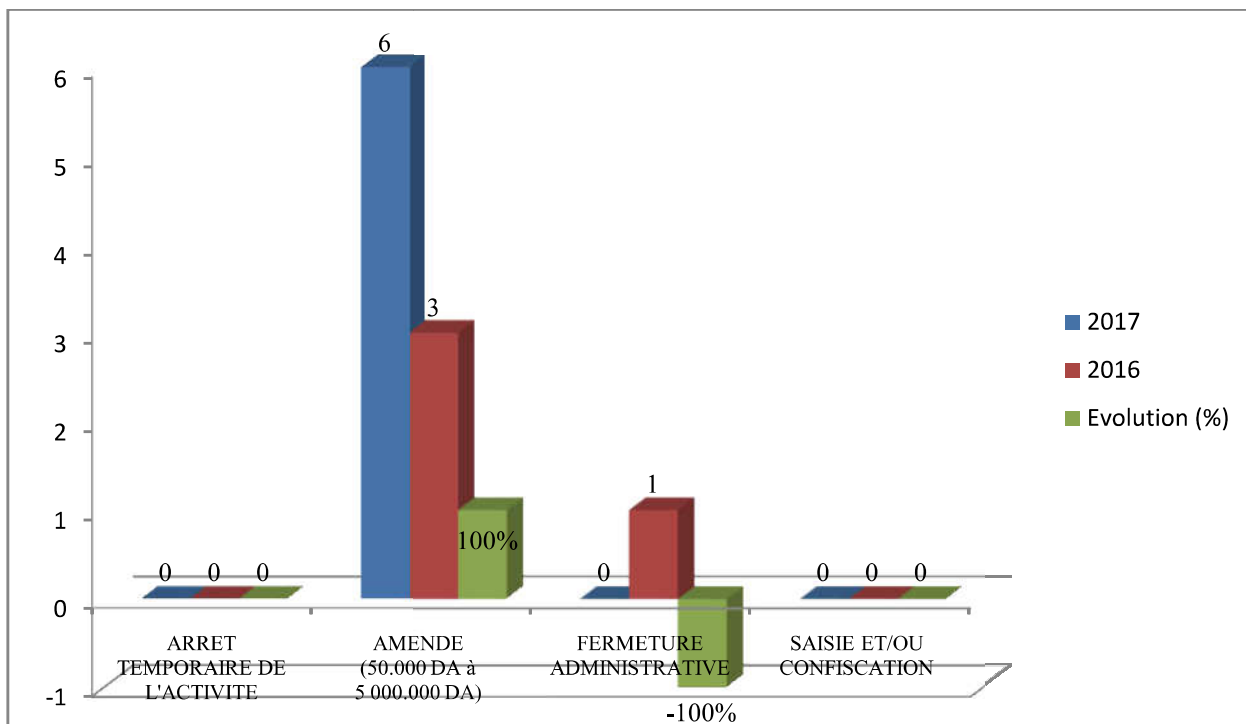


Fig.7. Evolution des sanctions prononcées.

Les données exposées ci-dessus font apparaitre un nombre global de trois (03) sanctions en matière d’amendes prononcées.

Il y a lieu de signaler que le nombre de sanctions est égal au nombre d’infractions relevées comme le montre le graphe ci-dessous.

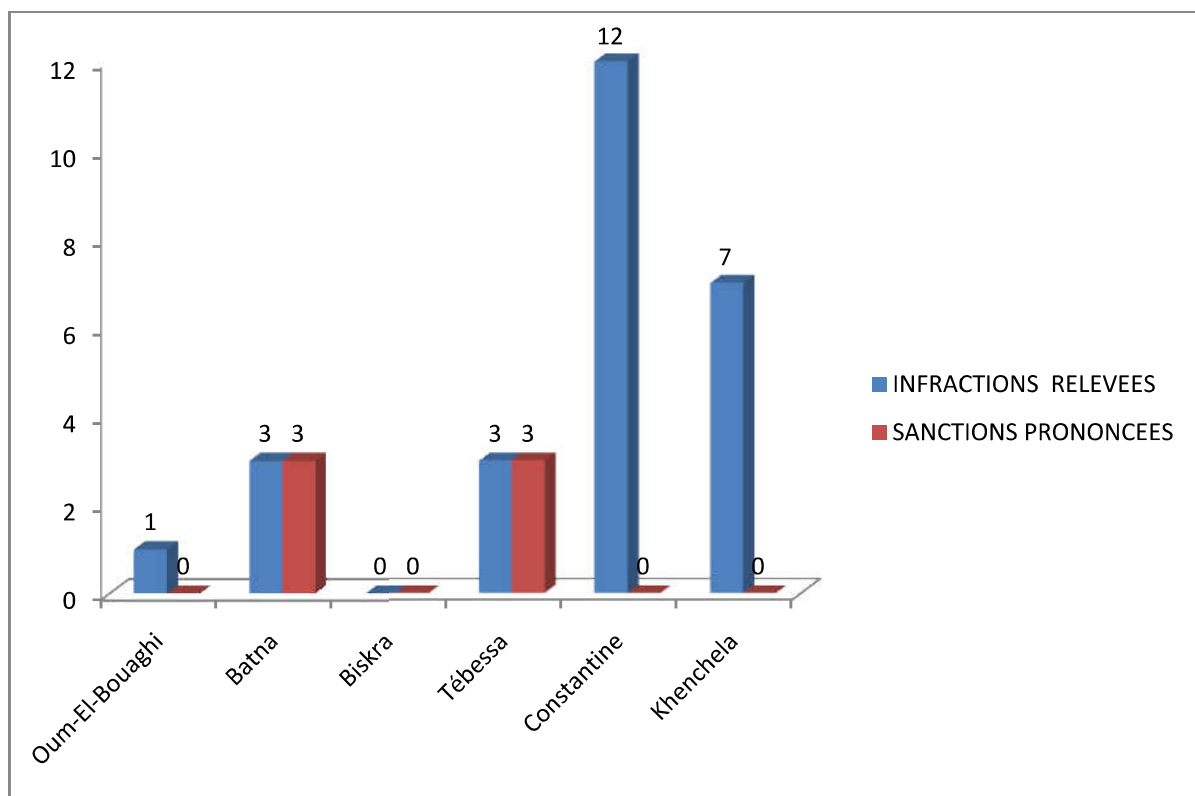


Fig.8. Nombre d'infractions par rapport au nombre de sanctions prononcées.